

*RELEVÉ DE DÉCISIONS*  
*CA plénier du 31 Mars 2011 à 8h00*  
*Patrick Capolsini*

*Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur*  
*Notes prises en séance*

**Représentants MCF :**

➤ **Présents : P. Capolsini, S. Richaud, N. Schmitt, J. Munoz, JM Chapuis, B. Poirine**

➤ **Absents :**

**Représentants PR :**

➤ **Présents : L. Peltzer, M. Debene, P. Ortega, JM Goursaud, E. Conte**

➤ **Absents : P. Bianchini (proc. JM Goursaud)**

Distributions en début de séance :

- un dossier de plus de 20 pages (courriels échangés par le collectif pour la défense de la déontologie, communiqués du dit comité, divers communiqués de presse, courrier de Monsieur Tong Sang à madame Péresse, « sommation interpellative » adressée par voie d'huissier à un étudiant par un enseignant, excuses publiques de collègues mis en cause pour propos racistes, ...)
- une lettre demandant la démission de L. Pelzer au plus tard à la fin de l'année universitaire actuelle, signée par les enseignants et enseignants-chercheurs membres des 3 départements (voir en fin de ce document)

Invitations « habituelles ».

**POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 09 décembre 2010.**

**Unanimité.**

**Intervention de la Présidente :**

Le texte in extenso vous a été envoyé par mail par la Présidente et est repris en fin de ce document.

Eric Conte :

- Je ne veux pas revenir sur les conditions pénibles qui ont amené 71 % de nos collègues à vous demander d'abrégé votre mandat
- Nous ne pouvons pas accepter l'amalgame fait entre quelques individus qui ont dépassé les bornes plus d'une fois,
- Nous ne pouvons en aucun cas accepter que les écarts d'un tout petit nombre jettent l'opprobre sur toute notre communauté
- Nous vous remercions de votre décision courageuse et souhaitons que les prochaines élections se passent dans un climat apaisé
- Cette décision est celle de la sagesse et nous vous remercions de l'avoir enfin prise dans l'intérêt de tous
- Plus aucune réunion de direction n'a eu lieu depuis le 25 Novembre et les dossiers de l'UPF n'ont pas avancé depuis, cet attentisme ne pouvait plus durer
- Le contrat est le fruit d'un travail collectif mené sous ma responsabilité
- Les études de langues Polynésiennes sont des études indispensables à notre Université, il n'est absolument pas question de les remettre en cause

Marc Debène :

- Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoigné au cours de vos deux mandats
- Vous nous aviez annoncé, à nous qui vous avons soutenu, que vous partiriez à mi mandat et c'est ce que vous faites aujourd'hui, je vous en remercie
- Je vous ai dit à plusieurs reprises que nous ne pouvions plus continuer ainsi dans la situation actuelle
- Je condamne aussi toutes les outrances et toutes les agressions ayant eu lieu ces derniers temps dans cet établissement ou dans la presse
- Je rappelle qu'avec la loi LRU, les règles du jeu ont un peu changé car le législateur a voulu mettre en place non plus un homme mais une véritable équipe de direction disposant d'une majorité cohérente. Cette majorité cohérente a été incarnée pendant un temps par votre personne et doit maintenant être incarnée par une autre personne
- Nous avons encore beaucoup à faire pour faire avancer notre contrat (filères technologiques, « licence métier », « année 0 », UMR, ...), le chantier est vaste et nous devons travailler à tous ces dossiers dans la plus grande sérénité et avec un maximum de collègues volontaires
- A chaque fois que cette université a été auditée, les rapports ont toujours été très positifs même si certains collègues ne l'ont jamais compris, c'est votre direction et le travail de votre équipe qui a permis ces cotés positifs

Sylvia Richaud (très émue) :

- Je veux adresser mes remerciements à ma collègue avec qui j'ai partagé énormément de choses
- Je vous remercie ainsi que votre secrétaire général de tout ce que vous avez fait pour notre université et pour le Pays
- Je compte sur la nouvelle équipe pour relever tous les défis qui sont encore devant nous

Jean Marie Goursaud :

- Je vous remercie pour votre action pour cette université et tout le travail accompli
- Il est indispensable de soutenir tous nos étudiants afin qu'ils puissent avoir toutes les chances d'insertion tant dans le milieu du travail Polynésien qu'en métropole ou en tout autre endroit du monde

Alfred Tohariki (élu étudiant)

- Question sur la liste des signataires
  - Réponse de P. Capolsini (qui montre les 4 papiers portant les signatures et explique qu'aucune diffusion électronique n'est intervenue afin de limiter au maximum que l'affaire ne revienne dans les media, les initiateurs estimant que nous devions régler cette affaire « entre nous »)
- Le présent communiqué a été rédigé par mon collègue et moi et personne d'autre (nous ne sommes pas manipulés)
- Certains ont voulu nous expliquer que les propos de ces mails n'étaient pas racistes mais pour nous, ils le sont
- Je remercie la Présidente pour le travail effectué
- Je souhaite que la nouvelle équipe puisse se concentrer sur le travail à effectuer et ne pas prendre les étudiants en otage
- J'ai moi aussi été otage car je suis en double cursus et mon dossier d'équivalence, comme celui d'autres étudiants, a disparu de la scolarité. J'ai également été accusé d'avoir volé mes copies d'examen alors que j'avais agi de manière tout à fait honnête même si pas dans les règles

- Même si je n'étais pas d'accord sur certains points du plan quadriennal, j'ai fait l'effort de comprendre le point de vue de tous

Orava Guénin (élu étudiant) :

- Longues salutations en Tahitien
- Mes salutations sont sincères et chaleureuses ce qui n'est pas le cas du climat et des agissements auxquels nous avons assisté ces derniers temps
- Nous avons été destinataires d'un ensemble de courriels échangés par certains enseignants de cette université. J'ai immédiatement décidé qu'il me fallait réagir contre les propos indignes et racistes tenus dans ces courriers
- L'attitude de la presse lors de l'affaire du plagiat nous laissait penser qu'un grand retentissement serait donné à cette affaire alors que la presse a étouffé l'affaire car les médias locaux sont tenus par des expatriés. Nous avons donc rencontré les hommes politiques de ce pays (assemblée, sénateurs, gouvernement, ...)
- Des sanctions exemplaires ont été demandées et le Président de la PF a adressé un courrier à Mme Valérie Pécresse pour demander des sanctions contre certains enseignants
- L'audience avec l'assemblée de PF m'a permis de revenir sur l'attitude inacceptable de Monsieur Pfersmann qui a refusé de parler de sa formation aux étudiants de STG au motif qu'ils n'avaient aucune chance de réussite dans cette formation. Monsieur Pfersmann a fait intervenir un huissier sur le campus pour me notifier une « sommation interpellative », c'est unique dans toute l'histoire de l'université française
- Je dénonce également le courrier de monsieur Montet qu'il a publié dans la presse
- Quelques jours plus tard c'est Monsieur Bourgeois qui a tenu des propos agressifs et infâmants à mon encontre
- Je suis exaspéré par ces agissements qui sont incompatibles avec le statut de fonctionnaires de ces personnes
- Qu'avez-vous fait vous membre du CA tous collègues confondus ? Avez-vous monté un comité ? avez-vous dénoncé les propos de vos collègues ? Seuls deux étudiants courageux bien que vulnérables ont essayé, à leur niveau, de faire bouger les choses. C'est regrettable mais c'est malheureusement la vérité.
- Des centaines d'étudiants nous ont manifesté leur soutien même si ils n'ont pas eu le courage de se mettre en avant
- Je suis inquiet de voir nos taux de réussite en licence par rapport à la métropole. A qui la faute ? Messieurs Bourgeois et Adam écrivent que les étudiants polynésiens « sont nuls », comment écrire de telles choses ?
- Ces taux de réussite résultent d'une attitude globale des enseignants au sein de cette université, Je continue à m'inquiéter des propos de Messieurs Bourgeois et Adam qui continuent à proférer des menaces et des insultes à mon encontre. Leurs excuses ne valent rien puisqu'il n'y a aucune sincérité et que leurs agissements continuent.
- Je suis inquiet car un jour ou l'autre c'est mon intégrité physique qui sera en danger
- Je remercie donc monsieur Mery d'informer le Haut commissaire que la sécurité des étudiants sur le campus est menacée par certains enseignants et que cela risque de dégénérer un jour ou l'autre
- Nous voulons être considérés et soutenus par nos professeurs

Madame la représentante du Ministre de l'Education :

- Je suis surprise et malheureuse de la démission de Mme Peltzer,
- Je salue son courage et je souhaite que cela apporte la sérénité nécessaire à cet établissement
- Malheureusement je ne pense pas qu'un simple changement d'équipe puisse résoudre tous les problèmes de l'UPF

- J'espère toutefois que l'avenir apportera un apaisement à cet établissement

Rufin Yune (élu BIATOS)

- Au-delà de toutes les accusations portées, un très gros travail a été effectué et les personnels BIATOS vous en remercient et nous souhaitons de tout cœur que la paix revienne à l'UPF

Arnaud Busseuil (élu étudiant) :

- Il ne faut pas faire d'amalgame entre tous les professeurs. Ce n'est pas 71 % des professeurs qui agissent de la sorte, c'est une toute petite minorité
- Nous vous remercions de cette décision difficile

Monsieur le Vice-recteur :

- Votre décision est sans doute celle de la sagesse
- Je n'ai pas à intervenir dans les affaires de l'UPF car je n'en ai pas le mandat
- Les propos que j'ai entendu ce matin m'ont choqués. Un CA n'est pas un tribunal à charge
- Les propos racistes doivent être jugés par des juges et si il y a condamnation, l'administration réagira. L'ambiance actuelle est extrêmement dangereuse.
- Si vous avez des griefs à l'encontre de personnes, déposez plainte et il y aura une enquête judiciaire. De tels propos ne sont pas acceptables dans un CA.

Marc Debène : Mise en garde sur le recours systématique aux tribunaux ou aux Ministres qui n'ont de toute façon aucune prise sur ce genre de chose. Certains termes du discours d'Orava m'ont choqués. Le recours à la justice n'est pas la solution, il faut impérativement que nous mettions en place des lieux et des procédures qui nous permettent de dépasser nos différents sans avoir systématiquement recours aux juges.

James Estall (Dir. Banque Socredo) :

Message à Orava : en métropole j'ai également été victime du racisme et je n'en suis pas mort. C'est malheureusement chose commune à tous les niveaux y compris encore maintenant dans certaines administrations ou dans ma vie professionnelle. Il vous faut du courage car ce fléau existe et il vous faudra malheureusement faire avec.

Eric Conte :

- Aucune des personnes ici présente n'a été l'auteur de tels propos
- Tous les gens qui sont ici sont choqués par ces propos
- Il ne faut pas penser que l'UPF est irrémédiablement gangrénée car il s'agit des agissements de 2 ou 3 personnes isolées.
- Il ne faut pas penser qu'il y a un véritable clivage ethnique à l'UPF, c'est faux.
- Il ne faut surtout pas créer ce clivage en donnant plus d'importance que nécessaire à la déviance de 2 ou 3.
- Nous serons plus vigilants à l'avenir et nous devons travailler pour l'UPF. La quasi-totalité des personnels de cette université n'est pas raciste et nous devons tous travailler dans le même sens.

Pascal Ortega :

- Le collectif a exigé que les deux intéressés formulent des excuses publiques
- De nombreux membres du collectif ont condamné ces propos soit par mail soit lors de réunions du collectif

P. capolsini

- Nous aussi nous souffrons de la situation actuelle

- A l'extérieur de l'UPF nous passons tous pour des racistes car aucun nom n'a été publié dans la presse donc pour l'opinion publique tous les enseignants de cette université pourraient être les auteurs de ces propos

B. Poirine :

- Si j'avais été président, j'aurais convoqué les intéressés (enseignants et étudiants) et non publié les mails en question

Fin des débats sur cette démission et passage à l'ordre du jour du CA.

**POINT 2 : Informations :**

- 2.1 Fermeture de l'école normale de la Polynésie française à la rentrée 2011/2012 : utilisation des emplois de cette école.

B. Herse :

- Avant tout un petit point sur la situation actuelle à l'IUFM.
- Les élections à l'IUFM viennent d'avoir lieu et nous sommes dans le processus de mise en place du conseil de l'école puis de l'élection d'un Directeur
- Remerciements à la Présidente pour ses efforts constants en faveur de l'IUFM
- Sur le transfert éventuel des postes de l'école normale vers l'IUFM
  - Historiquement des moyens de l'IUFM devaient être progressivement transférés de l'EN vers l'IUFM et c'est pour cette raison que l'IUFM a été sous-doté en postes dès le départ
  - Il y a maintenant un projet de centre de formation continue émanant du Ministre de l'éducation du Pays et envisageant d'utiliser certains postes de l'EN
  - A l'horizon 2012-13 nous avons un besoin de 8 postes car nous faisons actuellement massivement appel à des vacataires et nous aurons dans le futur des missions de formation continue des enseignants en poste

Représentante du Ministre de l'éducation :

Ce courrier (qui prévoit une répartition entre UPF et Pays des postes) est une démarche conjointe de l'UPF et du Ministère. Le Pays est en charge de la formation continue c'est pour cela que ce projet d'institut voit le jour.

Monsieur le Vice-recteur :

- La formation initiale incombe à l'IUFM
- Les choses ont sans doute été insuffisamment dites. La DGSO a procédé en Janvier au retrait d'emplois (enseignants et administratifs). Ces emplois ne sont donc plus mis à disposition de l'enseignement supérieur, on ne peut donc pas parler de transfert
- L'école interne a une lourde tâche de formation qui mérite plus que les quelques lignes actuelles dans le projet de plan quadriennal
  - 2.2 Présentation du référentiel d'équivalences horaires, à déployer à la rentrée 2011/2012.

Intervention du Directeur Général des Services (DGS)

- La commission *ad hoc* a été réunie une première fois, une seconde séance de travail doit se tenir dans les prochains jours. Ce n'est qu'à l'issue de ce travail que le Comité Technique Paritaire sera associé à la réflexion avant soumission au CA plénier puis restreint.
- Il y a un fort risque d'inflation des heures complémentaires lié à ce référentiel comme cela a été constaté dans différentes universités métropolitaines
- Ce dossier devrait être piloté par les enseignants-chercheurs et non par l'administration

### POINT 3 : Rapport d'activités 2010.

- Sera mis en ligne dès adoption par le présent CA
- Il fait le point sur la formation, la recherche et la gouvernance. Quelques points forts commentés par Cédric Valora (notre contrôleur de gestion)
  - Globale stabilité des effectifs (les masters ont compensé la fermeture des préparations CAPES). DEG augmente un peu et les Sciences augmentent aussi comme depuis 10 ans (lié en particulier à la préparation médecine). Certaines licences présentent des effectifs très limités
    - Faibles effectifs dans les masters aggravés par un taux d'évaporation très important pour des Masters (env. 40 %)
  - Inscription des néo-bacheliers : nous étions dans la moyenne nationale, nous sommes maintenant un peu en dessous. Grosse baisse des inscriptions de Bac Pro
  - Taux de réussite : l'évaporation a un très fort impact sur les taux de réussite tels qu'ils sont calculés par le Ministère
  - Le suivi de cohorte montre que 18% ont obtenu une licence en 4 ans (53% au niveau national !). L'argument souvent avancé est que nous avons beaucoup de bacs technologiques ou Pro. Une statistique sur les taux de réussite des seuls bacs généraux montre que les taux de réussite ne sont tout de même que de 23% en 3 ans et 33% en 4 ans c'est-à-dire encore presque deux fois moins qu'en métropole !
  - Formations continue : le choix de formations diplômantes a été fait ce qui augmente le volume horaire mais diminue le nombre d'inscrits
  - Recherche : un critère fondamental d'évaluation de nos moyens est le nombre d'Enseignants Chercheurs Publiant (ECP) estimés selon les critères de l'AERES). Nous sommes à 58 % d'ECP
  - Le nombre de doctorants est stable
  - Les contrats de recherche représentent environ 55 MFCP, stable.
  - Activité de la BU : intégration de la médiathèque de l'IUFM. Plages horaires d'ouverture (60 heures) : nous étions un peu au dessus de la moyenne mais nous sommes maintenant dans la moyenne.
  - Moyens financiers : très bon taux d'exécution en recettes et dépenses. L'évolution de notre dotation par le Ministère est déterminée par un nouveau système basé sur :
    - **Activités : 80%**. Moyens calculés sur les étudiants présents aux examens et non sur les inscrits → importance de l'évaporation pour nos moyens
    - **Performances : 20%** pourcentage qui devrait augmenter dans les années qui viennent. La performance est calculée sur les taux de réussite et les EC Publiant
    - Effectifs stables tant en enseignement qu'en administratifs
    - Le plan « réussir en licence » (80 MFCP) participe grandement à nos moyens mais se termine l'an prochain
    - Notre taux d'encadrement (notre nombre de postes enseignants et administratifs) est maintenant considéré comme normal alors que nous étions estimés comme sous doté
  - La CEVE a demandé une large réflexion pédagogique sur la réussite et suggéré en particulier la généralisation du Contrôle Continu y compris sur les matières à CM.

Unanimité.

POINT 4 : Questions financières et comptables :

- 4.1 Approbation du compte financier 2010 et affectation des résultats de l'université de la Polynésie française et des œuvres universitaires.

#### | Présentation de diapositives par l'agent comptable.

- Excellents taux d'exécution du budget → très bonnes prévisions
- Globalement sur fonctionnement + investissement nous avons un excédent de 20 MFCP
- Recettes :
  - +22% mais c'est exceptionnel car nos crédits 2009 nous ont été notifiés tardivement donc en 2010
  - Progression des recettes de la FORCO
  - Progression des droits d'inscription liés aux tarifs plus élevés des Masters
  - 72% de nos recettes vient du Ministère
- Dépenses :
  - +7.5% assez faible par rapport à l'augmentation de nos surfaces
  - Un tiers de nos dépenses est consacré aux dépenses de personnel (en augmentation, lié à la prise en charge de nouveaux doctorants)
  - Recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses → env.20 MFCP de capacité d'autofinancement
  - Dépenses de personnels : Heures comp. = 69% (+18%)
  - Electricité : +11% (68 MFCP), pas totalement justifiée par l'augmentation des surfaces, de gros efforts doivent être faits pour réaliser des économies
  - Téléphone et Internet : stable (les économies de téléphone ont été investies dans les connexions internet)
- Variation du fonds de roulement : +102 MFCP dans nos réserves (y compris les dotations aux investissements) → fonds de roulement = 813 MFCP,
- Fonds de roulement réellement disponible (en retirant les dépenses « engagées ») = 596 MFCP. Ce fonds devrait être utilisé pour de gros investissements.
- Question de B. Bellanger : Quel est l'impact du solaire sur nos consommations ? Réponse du DGS : nous avons en 2004-05 le plus grand parc photovoltaïque de PF. L'entretien tel que prévu dans le contrat n'était pas assuré correctement et les rendements ne sont pas aux niveaux escomptés. L'étude d'une éventuelle extension a conduit à la possibilité d'augmenter la surface mais nous ne pouvons bénéficier d'aides publiques. Des économies sont possibles. Un audit avait été effectué et avait mené à la mise en place de clefs pour la mise en service des climatiseurs. Toutefois les fenêtres restent souvent ouvertes et certains dispositifs ont même été court-circuités afin de les contourner. Rappel : le prix HT de l'électricité a augmenté de près de 25% en 5 ans. La revente du solaire ne fonctionne pas encore correctement en PF car le Pays devait compenser ce rachat par l'EDT mais les crédits sont inexistants !
- B. Poirine demande d'intégrer les chiffres de 2 ou 3 années précédentes dans certains tableaux afin d'avoir une meilleure lisibilité. Il indique plusieurs augmentations importantes. Réponse de l'agent comptable : il est peu pertinent de comparer certaines unités budgétaires car leur périmètre change d'une année à l'autre (exemple des crédits de l'IUFM). Elle précise qu'elle peut s'engager à faire paraître ces informations « historiques » sur les comptes si le périmètre des actions ne change pas.
- Messieurs Estall et Mery : les administrateurs devraient approuver le compte financier détaillé et non voter uniquement sur le rapport de présentation. Attention c'est un document très lourd mais qui pourrait ne pas être imprimé.

#### | Deux abstentions.

- Approbation du compte financier des œuvres universitaires
  - Deux chambres réhabilitées → louées → petite augmentation des recettes
  - Réserves d'un peu plus d'un mois de fonctionnement

#### | Une abstention.

- 4.2 D.B.M. n° 1/2011 de l'université de la Polynésie française et des œuvres universitaires.
  - Le calcul des crédits alloués par le Ministère est effectué par le système SIMPA,
  - la note de Paris nous indique que les crédits calculés par SIMPA étaient inférieurs à ce qui nous est attribué → le Ministère nous demande de provisionner 3 % **sans aucun doute car les prochaines années apporteront des diminutions de nos moyens !**
  - Au vu de nos résultats, nous ne sommes plus en sous effectif → plus de compensation de 4 emplois que nous avons l'an dernier (12 MFCP) → gros danger sur la pérennité de nos emplois suite aux prochains départs en retraite. Notre dotation aurait du diminuer de 24 000 Euros alors que nous avons environ 70 000 Euros de plus → la demande de provision du Ministère.
  - Après DBM : 50% fonctionnement, 25% personnels, 25 % investissement

#### **Unanimité.**

- 4.3 Sorties d'inventaire.

Ordinateurs et imprimantes + 1 ordinateur portable et 2 écrans LCD volés.

#### **Unanimité.**

- 4.4 Acceptation d'un don du Centre Hospitalier de la Polynésie française.

Une hotte, un incubateur, 6 paillasse, 4 meubles sous paillasse.

#### **Unanimité.**

- 4.5 Remboursement par une étudiante, d'un matériel volé, propriété de l'université.

Une étudiante boursière a été victime d'un vol de portable emprunté à la BU. Elle devrait rembourser 62 000 FCP à l'UPF. Il est demandé de limiter le remboursement à 25 000 FCP compte tenu de la bonne foi de l'étudiante en question et de ses petits moyens.

#### **Unanimité.**

- 4.6 Autorisation donnée à la Présidente de l'université de signer et de notifier des marchés.

Dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments B et C et de la BU (les sols en particulier) et bien entendu après réunion de la commission des marchés.

#### **Unanimité.**

- 4.7 Droits d'inscription pour l'année universitaire 2011/2012.

Les droits sont ceux décidés par un arrêté du Ministère, les boursiers sont exonérés des droits.

#### **Unanimité.**

### **POINT 5 : Scolarité :**

- **5.1 Calendrier universitaire : Licences et Masters.**

Reconduction du modèle de l'an dernier : 2 semestres de 13 semaines d'enseignement, durée totale incluant les examens = 10 mois donc possibilité pour nos étudiants boursiers de percevoir leur bourse sur 10 mois.

Seul choix demandé : choisir entre la semaine de vacances en Février (en même temps que les vacances scolaires) ou en Mars. La CEVE se prononce sur la semaine de Mars, les étudiants aussi. C'est cette semaine de Mars (Lundi 5 Mars) qui est retenue.

#### **Une abstention.**

- **5.2 Calendrier de l'Ecole interne**

#### **Unanimité.**

- **5.3 Carte de formations.**

Reconduction globale de notre carte actuelle pour 2011-12. La CEVE propose la fermeture des MASTER d'Anglais (11 pour, 1 contre, 2 abs) et de Littérature française (8 pour, 2 contre, 4 abs) ainsi que du Master de Maths-Sciences Physiques (10 pour, 0 contre, 2 abs).

### **Master d'Anglais :**

Arnaud Busseuil : il précise, qu'à son sens, lors du CA sur le contrat, un « engagement moral » de ne pas toucher à la filière d'Anglais avait été pris (y compris le Master). De plus, il indique que 8 postes ont été publiés vacants ou susceptibles d'être vacants.

S. Richaud : des cours de la maquette ne peuvent être assurés par manque de vacataires. Les RPs n'arrivent pas à trouver d'enseignants ! Une enseignante est absente en longue maladie (ce ne sera peut-être pas le cas l'an prochain), une partie de ses cours a été assurée bénévolement par un autre collègue (S. Dunis).

P. Ortega qui avance les arguments du RP de la filière d'Anglais :

- 20 étudiants en L3
- Bons résultats au CAPES cette année
- Arrivée d'une nouvelle PRAG en linguistique et fin des congés de maternité

DGS : en M1, certains cours ne seront pas assurés suite au décès brutal d'un vacataire (JP Pacomme). En M2 Serge Dunis a assuré une partie des cours de S9 et S10 mais une partie seulement. Les résultats en M1 : 3 sur 27 ont réussi le S7. En M2 : 68% réussite au S9, les résultats au CAPES : 4 admissibles sur 15 alors qu'il y a presque plus de postes au concours que de candidats au niveau national.

Jean Munoz : Certains étudiants se sont inscrits en Master LEA ou Anglais par correspondance à l'université de Rouen.

Les représentants étudiants remarquent que les enseignants d'Anglais devraient plutôt assurer des cours, même dans l'urgence, plutôt que de défiler dans la rue pour réclamer le maintien de la filière.

### **Master de Lettres :**

S. Richaud et le DGS :

- Les missions de Lettres (5 missions) coûtent trop cher
- Les collègues de Lettres refusent d'assurer les cours
- 66% ont obtenu le semestre de M1, 5 admissibles (plus un en CAPLP) sur 12 inscrits et 9 présents aux examens
- 10 inscrits seulement en L3 de Lettres
- L'impact financier des masters sera visible en 2012. Nous utilisons une partie des crédits de « réussite en licence » pour assurer les Masters mais pourrions nous le faire encore en 2012 ? (année de fin de notre contrat, les crédits du nouveau contrat n'arriveront pas avant 2013).

B. poirine : les faibles effectifs dans ces masters sont le résultat d'un choix de ne pas ouvrir un Master d'Eco-gestion, 30 étudiants sont inscrits au CNAM (droits de 150 000 FCP). Nous n'avons toujours pas les chiffres sur les crédits de l'IUFM après intégration des enseignants.

DGS : Il est faux de dire que les administrateurs ont refusé l'ouverture d'un master d'Economie, ce sont les experts qui ont refusé l'habilitation de ce master alors que le CA avait adopté la proposition de maquette.

P. Ortega :

- Master Maths-Sciences : la raison pour laquelle il accepte, en tant que PR de Physique, la fermeture de ce Master est qu'un sondage auprès des étudiants de L3 de cette année montre qu'une majorité (dont les meilleurs éléments) souhaite poursuivre leurs études en métropole.
- Masters de Lettres et d'Anglais : l'analyse est toute autre puisque pour ces deux filières, il existe un vivier total d'une trentaine d'étudiants actuellement en L3. Les principaux arguments avancés en faveur de ces fermetures portent sur des arrêts de travail ou des indisponibilités de vacataires qu'il regrette mais qu'il ne considère pas comme étant des motifs de fermeture.

P. Capolsini (sur les Masters d'Anglais et de Lettres) : On ne peut pas décider de la fermeture d'une filière au seul motif que des enseignants sont malades ou des vacataires décédés. Les arguments de réussite au CAPES ou les arguments financiers sont par contre à prendre en compte.

Discussion sur le coût des Masters et la nécessité de maîtriser notre budget. Le DGS rappelle l'augmentation de notre facture d'électricité liée selon lui pour partie à l'incivilité de certains enseignants. Il indique par exemple avoir lui-même constaté la présence permanente d'une « clef de clim » sur le boîtier du bureau des économistes au bâtiment F, concluant que le bureau était climatisé en permanence. Plusieurs personnes lui font remarquer qu'en plus de la clef il faut appuyer sur le bouton marche/arrêt et donc que la seule présence de la clef ne permet pas de conclure que la climatisation fonctionne en permanence. Bernard Poirine dément catégoriquement cette accusation et s'insurge contre ces nouvelles attaques publiques totalement infondées contre les économistes.

Départ (fâché) de B. Poirine.

S. Richaud : je ne suis pas certaine que les choses aillent mieux l'an prochain de par la mauvaise volonté des titulaires d'Anglais même si ils sont très chargés en enseignements.

JM Goursaud : La totalité de l'équipe pédagogique doit se mobiliser pour assurer les cours d'une filière. De plus, notre vivier de M2 de cette année est relativement bon car ce sont les étudiants redoublant de l'IUFM qui sont en M2 cette année.

E. Conte : les taux de réussite au CAPES ne sont pas là alors que l'année était très favorable au niveau national (ratio souvent proche de 1 poste ouvert pour un présent au concours), voilà ce qui est vraiment préoccupant.

P. Capolsini : Demande de votes séparés pour chacun des 3 masters dont la fermeture est proposée. Hésitation de Madame la Présidente puis accord.

Fermeture M1 Anglais : 2 contre, 8 abst. → fermeture

Fermeture M1 Lettres : 2 contre, 3 abst. → fermeture

Fermeture M1 Maths-Sciences Physiques unanimité → fermeture

- **5.4 Définition des seuils d'ouverture pour les mentions et les parcours, en licences et masters.**

Reconduction de l'actuel. Seul changement : passage de 10 à 12 étudiants par spécialité en Master. Date retenue : 12 Juillet pour les Masters.

Suppression de l'article 5 permettant à la Présidente de déroger aux seuils sur avis du CA restreint cet article n'a jamais été mis en œuvre mais son existence semble pousser à quelques pressions.

**Unanimité.**

- **5.5 Définition des seuils de dédoublement pour les TD, les TP et les cours TD.**

Reconduction de l'actuel.

**Unanimité.**

- **5.9 Tests d'admission à l'IUFM pour les PE1, année universitaire 2011/2012.**

Reconduction de l'actuel.

**Unanimité.**

- **5.10 Règlements spécifiques des études PE1 et PE2, année universitaire 2011/2012.**

Reconduction de l'actuel.

**Unanimité.**

- **5.11 Projet de convention CLES niveau 2.**

- Avec le pôle CLES de l'université de Strasbourg pour l'Anglais et l'Espagnol
- Sera obligatoire pour tous les candidats au concours d'enseignement à partir de 2012.
- Mise à notre disposition des questionnaires et autres documents
- Nous pourrions demander notre habilitation en tant qu'établissement certificateur l'an prochain

**Unanimité.**

- **5.12 Règlement du parrainage 2010/2011.**

Deux modifications majeures :

- 12/20 minimum pour être major
- Se donner jusqu'au 31 Mai pour obtenir le soutien des entreprises qui est loin d'être acquis à l'heure actuelle

**Unanimité.**

- **5.13 Doctoriales 2011.**

Troisième année. Du 27 au 29 Avril à l'assemblée de la PF. Trois prix de 100 000 FCP chacun. Deux prix financées par EDT et le troisième par le pôle de compétitivité « Tahiti Fa'ahotu ».

- **5.14 Ajustement(s) du (des) règlement(s) spécifique(s) du (des) master(s) : « Métiers de l'enseignement », année universitaire 2010/2011.**

Deux questions de P. Capolsini à la demande de Margurite Vaudel :

- Comment sera effectuée l'évaluation du module « Culture et expérience professionnelle » pour les étudiants stagiaires qui en sont dispensés de droit ? Réponse de JM Goursaud : l'évaluation sera faite par un inspecteur délégué par la DES dans les classes dont ces étudiants sont en charge
- Est-il possible de reporter la date de remise des rapports en Août au lieu de Mai ou Juin ? Réponse de la Présidente : il faudrait que les jurys soient reportés à Septembre ce qui ne semble pas souhaitable. Les dates de remise des mémoires ont été harmonisées pour tous les Masters.

**Unanimité.**

**POINT 6 : Formation Continue :**

- **6.1 Carte de formations 2011/2012 (Programmes, tarifs et règlements des études).**

Nouveau catalogue présenté.

Le C2I niveau 2 est en ce moment à l'étude afin de le proposer en FORCO dans les meilleurs délais.

**Unanimité.**

- 6.2 Convention(s).

Avenant à la convention pour le MASTER CCA.

**POINT 7 : Personnels : Rémunérations des enseignants encadrant en 2010/2011 :**

- des étudiants de masters 2 en stage.
- des mémoires de masters 2 offerts en formation initiale.

2h eq TD pour chaque visite d'étudiants en stage de responsabilité

4h eq TD par encadrement de mémoire

**Unanimité.**

**POINT 8 : Relations Internationales : Convention(s) pour vote et/ou pour information.**

- NewCastle (UK) cadre ERASMUS
- Simpson College (USA) exonération des droits d'inscription au titre de la réciprocité.

**Unanimité.**

**POINT 9 : Conventions (pour vote et/ou pour information).**

- Avec ABES pour abonnement à bouquet de 154 revues en Sciences humaines et sociales (renouvellement)
- Avec MOM sur l'étude de bénéficiers (3.5 MFCEP)
- Avec les communes pour l'accueil d'étudiants stagiaires dans différents services

**Unanimité.**

P. Capolsini à la demande de V. Dropsy : sur un avenant pour le Master Droit des Activités Economiques. Réponse du DGS : le document est arrivé par mail il y a seulement deux jours donc pas le temps matériel de mettre cela à ce CA, sera présenté au prochain CA.

**POINT 10 : Questions diverses.**

S.Richaud : un très gros concours au niveau Bac pour de l'interprétariat Français-Tahitien (env. 1 000 candidats attendus) sera organisé par l'assemblée de PF. Nous sommes sollicités pour l'organisation de ce concours. Réponse du DGS : l'organisme recruteur est seul responsable de l'organisation du concours, nous pouvons louer des locaux ou apporter une aide pour les sujets mais nous n'avons pas vocation à organiser de tels concours.

Séance levée à 13h30. Prochain CA en Juin.

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs semaines, pour des raisons sur lesquelles il est inutile de revenir ici, notre université connaît de très fortes tensions internes et une importante dégradation de son image. Or, cette période est cruciale pour notre futur contrat (évaluation par l'AERES, dialogue avec le Ministère) et pour la préparation du passage aux Responsabilités et Compétences Elargies. Deux enjeux décisifs pour l'avenir de notre université. La situation actuelle est extrêmement préjudiciable au fonctionnement normal de notre institution et à l'accomplissement de ses missions au service des étudiants et de la Polynésie française. Elle est aussi très pénible, au quotidien, pour le personnel de l'UPF.

Vous semblez, finalement, avoir pris conscience de la gravité de la situation et avez informé quelques-uns d'entre nous de votre intention d'annoncer lors de nos prochains conseils que vous mettriez fin à votre fonction de Présidente en octobre 2011.

Les signataires de la présente prennent acte de cette décision.

Cependant, une démission en octobre ne permettrait la mise en place d'une nouvelle équipe qu'à la fin de l'année 2011. Compte tenu des enjeux actuels, nous estimons que notre université ne peut supporter pendant 8 mois encore une telle situation de confusion, de conflits et d'inertie. Le risque nous paraît trop grand de voir ruinés les efforts que nous avons collectivement réalisés au bénéfice des étudiants et de la Polynésie française.

Nous estimons que la mise en place d'une nouvelle équipe de Direction, dès la fin de l'année Universitaire 2010-11, est indispensable si l'on veut espérer apaiser les tensions et pouvoir enfin fédérer l'ensemble de notre communauté sur un projet commun.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, nous vous demandons avec force d'anticiper votre départ et de faire en sorte que la prochaine rentrée universitaire soit celle d'un nouvel élan pour notre établissement.

Si vous prenez cette décision, difficile mais courageuse, les signataires de la présente vous seront sincèrement reconnaissants d'avoir su mettre l'intérêt de notre université au-dessus de toute autre considération personnelle.

Nous vous prions, Madame la Présidente, de recevoir nos meilleures salutations.

Enseignants et enseignants-chercheurs des 3 départements de l'UPF signataires du présent courrier :

**60 sur 85 soit 71 %**

dont 7 sur 12 membres élus du CA  
dont 9 sur 12 membres élus du CS

## INTERVENTION AU CA DU 31/03/11

Nous avons à examiner un nombre important de dossiers ce qui prendra plusieurs heures.

Aussi je propose de faire passer d'abord le Point 1.

J'ai souhaité m'exprimer devant vous aujourd'hui.

J'ai été élue pour la première fois présidente de notre université le 3 avril 2005 puis **réélue le 19 octobre 2009 pour un mandat de 4 ans c'est-à-dire jusqu'en 2013.**

**Légalement, personne ne peut m'obliger à partir.** Mais aujourd'hui **j'ai décidé de mettre un terme à mes fonctions de Présidente de l'université de la Polynésie française le 29 juin prochain.** Je réunirai le Comité Consultatif électoral pour convenir du calendrier électoral afin qu'il n'y ait aucune vacance de pouvoir.

Je souhaite que ces élections se déroulent dans une atmosphère de sérénité et que les invectives et provocations lancées par certains professeurs à l'encontre des membres de notre communauté universitaire cessent sans délai et **surtout envers nos étudiants!**

J'ai décidé d'abréger mon mandat avant son terme **fixé au 19 octobre 2013.** Ce choix a été mûrement réfléchi après des mois d'un **lynchage médiatique** savamment orchestré par un Collectif de professeurs m'accusant de soi-disant similitudes entre l'impression d'un discours prononcé il y a 13 ans et un ouvrage d'Umberto Eco. J'ai choisi, contrairement à ce Collectif de ne pas répondre par voie de presse à leurs accusations, afin de **ne pas entrer dans une polémique néfaste pour l'image de notre Université.**

Les soi-disant « déontologues » ne sont jamais venus me rencontrer : ils ont préféré envoyer des lettres de dénonciation, des mails de dénonciation avec usurpation de mon identité, des lettres ouvertes étalées dans la presse, des menaces téléphoniques à mon domicile.

**Je pars surtout pour les étudiants qui sont régulièrement menacés par ces mêmes enseignants auteurs des mails en votre possession.** Aujourd'hui menacés verbalement, mais demain qui sait ? L'un de ces professeurs soi-disant « déontologues » a envoyé un huissier sur le campus à l'un de nos étudiants. Et pas plus tard qu'hier, l'un de ces professeurs lançait à l'un de nos étudiants, je le cite et j'ouvre les guillemets : « Alors mon ami, tu vois je suis toujours là, je ne pars pas, et je ne partirai pas pour t'emmerder et pour emmerder le monde ».

Oui, Mmes, Mlles, MM., les membres du Conseil d'Administration, **qu'un Professeur envoie un huissier à un étudiant sur le campus est une première dans l'Université.** **Légalement, c'est répréhensible** car c'est un acte qui relève du domaine privé. **Moralement, c'est inadmissible** car l'humiliation est publique. Et il faut que **cela arrive chez nous en Polynésie** : voyez comme les soi-disant « déontologues » **font peu cas de la loi et respectent peu la déontologie.**

**Dans l'espoir d'arrêter cela, j'ai décidé d'abréger mon mandat car je sais que c'est ma tête qu'ils veulent. Que c'est le pouvoir qu'ils veulent.**

J'ai répondu au courrier de notre Ministre Valérie PECRESSE qui me demandait de lui apporter des éclaircissements sur un seul sujet, **celui concernant l'Atlas des langues polynésiennes**. En aucun cas, comme le prétend le Collectif, Mme la ministre ne m'a fait de « rappel à la loi ».

**Personne dans notre communauté ne s'est levée pour défendre nos étudiants.** Aussi, ai-je décidé de le faire. J'espère que, lorsque je ne serai plus Présidente, **nos étudiants cesseront d'être harcelés, cesseront d'être menacés.**

Ma décision d'abréger mon mandat permettra la tenue d'élections démocratiques qui seront, je l'espère **pluralistes**. Le collègue qui me succédera présidera aux destinées futures de cet établissement que j'ai servi loyalement et que je continuerai de servir.

Je serai vigilante pour que **le projet d'établissement** que nous avons adopté le 12 octobre 2010 **soit bien mis en œuvre**. Je veillerai à ce que **l'intérêt général soit préservé** car j'ai eu l'occasion de constater que certains avaient une tendance naturelle à faire **prévaloir leurs intérêts particuliers**.

Nous devons, au-delà de la prochaine carte de formation, **réfléchir sans délai sur notre pédagogie pour accompagner nos étudiants vers la réussite**. En effet nous parvenons à peine à obtenir 18% de licenciés en 4 ans. Ce taux est trois fois inférieur à celui de la métropole.

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont été fidèles jusqu'au bout. Je crois utile de rappeler que notre université est un outil au service de la jeunesse de ce pays, un outil au service du développement de notre collectivité.

A ceux qui ont mis en exergue **des principes déontologiques**, je souhaite leur faire savoir que,

- comme je l'ai fait pour les mesures demandées par la cour des comptes pour « **mettre en place un système de contrôle de présence effective sur le territoire des enseignants-chercheurs dont le traitement est indexé** »,

- et comme je l'ai fait pour les réformes demandées dans le cadre de la loi pour les universités de Mme PECRESSE

- que j'ai été amenée à constater, il y a quelques jours, que 6 d'entre eux avaient **violé** délibérément la charte informatique de notre établissement qu'ils avaient signée, ainsi que la charte Renater, en retirant les **verrouillages** physiques des ordinateurs de l'université mis à leur disposition.

**Ces actions mettant en péril la sécurité de l'ensemble du réseau informatique de notre établissement sont pénalement condamnables.** Vous pouvez compter sur moi pour mener à bien les actions qui s'imposent dans le respect de la légalité et des droits de chacun.

**Pour conclure**, je tiens à dire que je trouve symbolique que le Collectif ait choisi de m'attaquer sur ma Leçon inaugurale. Car à la suite de cette allocution j'ai eu l'honneur de recevoir l'Ordre national du Mérite.

**Qu'entendait signifier la République française en m'accordant cette distinction ?**

Elle voulait reconnaître la réussite de l'école républicaine française qui a fait de moi, fille de cultivateurs pauvres de Huahine, et dont le français n'est pas la langue maternelle, une élève qui a réussi à gravir tous les échelons de l'école puis de l'université, à devenir Professeur des universités puis aujourd'hui Présidente d'université.

**Cette réussite peut être un message pour vous, étudiants** : ayez confiance en vous, ne croyez pas certaines de vos professeurs qui déclarent que vous êtes soi-disant « des nuls » ! (sic)

J'ai foi en vous et en vos capacités ! Travaillez, soyez assidus et vous réussirez !

**Ces professeurs ne réussiront pas à détruire ce modèle républicain.**

Et ce qui me donne le plus d'espoir, c'est **le courage de nos étudiants** qui n'ont pas hésité à se lever pour défendre notre université et dénoncer les propos méprisants de certains enseignants.

**Je suis fière de vous !**

Maurururu.

Louise PELTZER, présidente de l'université de la Polynésie française  
Jeudi 31 mars 2011

P.S. : je tiendrai une conférence de presse la semaine prochaine.